

**CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES**

**ÉTATS FINANCIERS**

Exercice s'étant terminé le 31 mars 2018



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
150, rue Elgin  
Bureau 1800  
Ottawa ON K2P 2P8  
Canada  
Téléphone 613-212-5764  
Télécopieur 613-212-2896

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et la Ministère des Sciences, et ministre du Sport

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, les états des résultats et de la situation financière nette ministérielle, de la variation de la dette nette ministérielle et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé de principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes



comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada au 31 mars 2018, ainsi que ses résultats d'exploitation net, la variation de la dette nette ministérielle et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2018, selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

*Autre point*

Les états financiers du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada au 31 mars 2017 et pour l'exercice clos à cette date ont été audités par d'autres auditeurs, qui ont exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date 3 août 2017.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 1<sup>er</sup> août 2018

## **Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers**

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2018 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux politiques comptables du gouvernement du Canada (le gouvernement), lesquelles s'appuient sur les Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du CRSH. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport ministériel sur les résultats* du CRSH concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du CRSH sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction et en procédant, tous les ans, à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2018 a été réalisée conformément à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'efficacité et la pertinence du système de contrôle interne du CRSH sont vérifiées par les travaux de l'équipe d'audit interne, qui effectue régulièrement des audits des différents secteurs d'activité du CRSH, et par le Comité de l'audit externe, qui supervise la responsabilité de la direction de maintenir des systèmes de contrôles adéquats et la qualité des rapports financiers en plus de recommander les états financiers au président.

KPMG S.E.N.C.R.L./s.r.l., auditeur indépendant du CRSH, a émis une opinion sur la présentation fidèle des états financiers du CRSH sans donner d'opinion d'audit au sujet de l'évaluation annuelle de l'efficacité des systèmes de contrôle interne du CRSH en matière de rapports financiers.

Original signé par

Ted Hewitt  
Président

Ottawa, Canada

Le 1<sup>er</sup> août 2018

Original signé par

Patricia Sauvé-McCuan  
Dirigeante principale des finances

## CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES

### État de la situation financière

au 31 mars

(milliers de dollars)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer [note 4]	14 362	3 425
Indemnités de vacances et de congés compensatoires	1 045	851
Revenus reportés [note 5]	471	477
Avantages sociaux futurs [note 6b]	281	335
<b>Total des passifs nets</b>	<b><u>16 159</u></b>	<b><u>5 088</u></b>
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	14 312	3 296
Débiteurs et avances [note 7]	729	958
<b>Total des actifs financiers nets</b>	<b><u>15 041</u></b>	<b><u>4 254</u></b>
<b>Dette nette</b>	<b><u>1 118</u></b>	<b><u>834</u></b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	203	240
Immobilisations corporelles [note 8]	2 065	2 758
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b><u>2 268</u></b>	<b><u>2 998</u></b>
<b>Situation financière nette [note 9]</b>	<b><u><u>1 150</u></u></b>	<b><u><u>2 164</u></u></b>

Obligations contractuelles et engagements [note 10]

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Original signé par

Dr. Ted Hewitt  
Président

Ottawa, Canada

Le 1<sup>er</sup> août 2018

Original signé par

Patricia Sauvé-McCuan  
Dirigeante principale des finances

**CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES**  
**État des résultats et de la situation financière nette ministérielle**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
(milliers de dollars)

	<u>2018</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	Résultats prévus		
<b>Charges</b>			
Coûts indirects de la recherche	369 638	368 719	368 641
Talent	174 905	172 832	171 149
Savoir	180 524	186 132	179 826
Connexion	29 623	29 373	33 412
Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada (FERAC)	13 543	13 630	8 059
Services internes	17 674	17 319	17 178
<b>Total des charges</b>	<b>785 907</b>	<b>788 005</b>	<b>778 265</b>
<b>Revenus</b>			
Revenus divers	95	132	205
<b>Total des revenus</b>	<b>95</b>	<b>132</b>	<b>205</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>785 812</b>	<b>787 873</b>	<b>778 060</b>
<b>Financement du gouvernement et transferts</b>			
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada		771 226	772 336
Variations des montants à recevoir du Trésor		11 016	300
Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères [note 11a)]		4 617	4 794
<b>Total du financement du gouvernement et les transferts</b>		<b>786,859</b>	<b>777,430</b>
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>		( 1 014)	( 630)
<b>Situation financière nette ministérielle - début de l'exercice</b>		2 164	2 794
<b>Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice</b>		<b>1 150</b>	<b>2 164</b>

Information sectorielle [note 12]

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES**  
**État de la variation de la dette nette ministérielle**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
(milliers de dollars)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	1 014	630
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles [note 8]	240	82
Amortissement des immobilisations corporelles [note 8]	( 931)	( 970)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements [note 8]	( 2)	( 34)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles [note 8]		( 16)
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<u>(693)</u>	<u>(938)</u>
<b>Variation due aux charges payées d'avance</b>	( 37)	114
<b>Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle</b>	<u>284</u>	<u>( 194)</u>
<b>Dette nette ministérielle - début de l'exercice</b>	834	1 028
<b>Dette nette ministérielle - fin de l'exercice</b>	<u><u>1 118</u></u>	<u><u>834</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES****État des flux de trésorerie****pour l'exercice terminé le 31 mars**

(milliers de dollars)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	787 873	778 060
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles [note 8]	( 931)	( 970)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles [note 8]	( 2)	( 34)
Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères [note 11a)]	(4 617)	(4 794)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation des créditeurs et des charges à payer	(10 937)	( 119)
Augmentation des indemnités de vacances et de congés compensatoires	( 194)	( 3)
Diminution des revenus reportés	6	18
Diminution des avantages sociaux futurs	54	16
Diminution des débiteurs et avances	( 229)	( 18)
(Diminution) augmentation des charges payées d'avance	( 37)	114
<b>Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement</b>	<b>770 986</b>	<b>772 270</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles [note 8]	240	82
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles [note 8]	-	( 16)
<b>Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>240</b>	<b>66</b>
<b>Activités de financement</b>	-	-
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<b><u>771 226</u></b>	<b><u>772 336</u></b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Conseil de recherche en sciences humaines**  
**Notes aux états financiers**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

**1. Pouvoirs et objectifs**

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a été constitué en 1977 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines* dans le but « de promouvoir et de soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines ». Le CRSH est un établissement public nommé aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les subventions, les bourses et les dépenses de fonctionnement du CRSH sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives. Le CRSH réalise ses objectifs dans le cadre de cinq activités de programme :

a) Fonds de soutien à la recherche

Ce programme offre du soutien aux établissements d'enseignement sous forme de subventions en sciences humaines, en sciences naturelles et génie et en santé. Ce programme est nécessaire pour constituer une capacité organisationnelle pour la recherche et les activités connexes en vue d'optimiser les investissements de la recherche financée par le gouvernement fédéral. Ce programme aide à contrebalancer les coûts centraux et départementaux encourus par les établissements d'enseignement pour appuyer la recherche; coûts qui ne sont pas attribuables spécifiquement aux projets de recherche.

b) Talent

Ce programme offre du soutien aux étudiants des cycles supérieurs et aux stagiaires postdoctoraux sous forme de subventions et de chaires de recherche dans des établissements d'enseignement postsecondaire couvrant les salaires et le financement de la recherche. Ce programme est essentiel pour attirer, garder et développer les talents en sciences humaines, pour former les chefs de file du milieu universitaire et des secteurs privé, public et sans but lucratif et pour créer des centres d'excellence en recherche de calibre mondial dans des établissements d'enseignement postsecondaire.

c) Savoir

Ce programme offre des subventions pour appuyer la recherche en sciences humaines menée par des universitaires et des chercheurs travaillant seuls, en équipe et en partenariats entre les secteurs universitaire, public, privé et sans but lucratif afin d'appuyer la création d'une capacité de recherche organisationnelle. Ce programme est nécessaire pour créer des savoirs et accroître la compréhension de l'être humain, de la société et du monde, et favoriser la recherche de solutions à des défis sociétaux.

d) Connexion

Ce programme offre du financement (subventions et opérations) pour appuyer le flux multidirectionnel, l'échange et la coproduction du savoir en sciences humaines entre les chercheurs et les divers groupes de décideurs, de chefs d'entreprise, de groupes communautaires, d'enseignants et de médias travaillant seuls, en équipe, en partenariat ou en réseau. Ce programme est nécessaire pour stimuler la recherche de pointe compétitive à l'échelle internationale dans des domaines d'importance critique pour le Canada, pour créer des partenariats multisectoriels et pour accélérer l'utilisation des résultats de la recherche

**Conseil de recherche en sciences humaines**  
**Notes aux états financiers**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

multidisciplinaire par les organismes au profit du développement social et économique du Canada.

e) Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada

Le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada (FERAC) est une nouvelle initiative de financement de la recherche du gouvernement du Canada visant à accroître la capacité des établissements d'enseignement postsecondaire à se positionner au rang de chef de file mondial dans des domaines de recherche qui procureront des avantages économiques à long terme au Canada. Le FERAC aide les établissements d'enseignement postsecondaire sélectionnés à la suite de concours dans leur quête de l'excellence et du rang de chef de file dans un contexte mondial où la concurrence est très vive. Grâce à l'appui important et soutenu du FERAC, les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens seront bien placés pour concurrencer les meilleurs du monde en ce qui concerne le talent et les possibilités de partenariat international et pour réaliser des découvertes révolutionnaires.

f) Services internes

Le CRSH et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) partagent des services internes pour l'administration générale, les ressources humaines, les finances, l'administration des octrois, la gestion et la technologie de l'information, l'évaluation des programmes ainsi que les services d'audit. Ce modèle de services administratifs communs s'est avéré très efficace pour les deux organismes subventionnaires fédéraux. Par ailleurs, le CRSH a ses propres services internes pour répondre aux besoins qui lui sont propres en matière de gouvernance, de politiques, de planification, de statistiques, de mesure du rendement, de communications et de relations internationales. Les services internes offrent du soutien à l'organisme dans son ensemble pour le financement des opérations et de l'entretien. Ils sont essentiels pour appuyer la prestation des programmes et d'autres obligations organisationnelles, incluant des activités qui s'appliquent à tout l'organisme plutôt qu'aux activités ne concernant qu'un programme en particulier.

## **2. Sommaire des principales conventions comptables**

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats conformément aux conventions comptables indiquées ne présentent pas de différences importantes par rapport aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Autorisations parlementaires

Le CRSH est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au CRSH ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle

**Conseil de recherche en sciences humaines**  
**Notes aux états financiers**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

ainsi que dans l'État de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2017-2018. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2017-2018.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada

Le CRSH fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le CRSH est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le CRSH sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement.

c) Montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du CRSH et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le CRSH a le droit de prélever du Trésor, sans autre affectation d'autorisations, pour s'acquitter de ses passifs.

d) Revenus

Les revenus divers sont comptabilisés au cours de la période durant laquelle la transaction ou l'évènement qui a donné lieu au revenu a été réalisé.

Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Inclus dans les revenus divers sont des revenus qui sont disponibles et qui ne sont pas disponibles. Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés ne peuvent servir à acquitter les passifs du CRSH. Bien que l'on s'attende à ce que le président maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'organisme.

e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les subventions et les bourses sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le droit du bénéficiaire a été établi, quand celui-ci a satisfait aux critères d'admissibilité, et que l'engagement a été approuvé.

**Conseil de recherche en sciences humaines**  
**Notes aux états financiers**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour des locaux ainsi que les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif. Ces montants sont aussi présentés comme étant un financement du gouvernement.

f) Avantages sociaux futurs

(i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au régime de retraite de la fonction publique (le régime), un régime d'avantages sociaux multiemployeur administré par le gouvernement. Les cotisations du CRSH au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du CRSH découlant du régime. La responsabilité du CRSH relative au régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement, répondant du régime.

(ii) Indemnités de départ : L'accumulation des indemnités de départ volontaire a cessé pour les groupes d'employés visés. L'obligation à payer au titre des services rendus pour les employés qui n'ont pas retiré d'indemnités est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

g) Débiteurs et avances

Les débiteurs sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision pour moins-value est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le CRSH n'est pas exposé à un risque de crédit important. Les créances sont payables sur demande. Les créances représentent en majorité des sommes dues par des universités canadiennes ou d'autres ministères ou organismes publics du gouvernement, pour lesquels le risque potentiel de pertes est minime. L'exposition maximale de l'entité au risque de crédit est égale à la valeur comptable de ses créances.

h) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

**Conseil de recherche en sciences humaines**  
**Notes aux états financiers**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

i) Modifications comptables

En avril 2017, le Secrétariat du Conseil du Trésor a renouvelé ses politiques de gestion financière afin de réduire le fardeau administratif à l'interne. Dans la foulée de cette initiative, six nouvelles directives ont été mises en place afin de remplacer des instruments de politique. La nouvelle Directive sur les normes comptables, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2017, remplace la Norme comptable 1.2 du Conseil du Trésor – États financiers ministériels et des organismes (1<sup>er</sup> avril 2012). Ainsi, les états financiers du CRSH pour l'exercice 2017-2018 et pour les exercices subséquents seront présentés conformément aux nouvelles politiques, y compris la Directive sur les normes comptables. Le CRSH ne prévoit aucun changement important à la présentation des états financiers.

Le 1<sup>er</sup> avril 2017, le CRSH a adopté les normes comptables du secteur public du Canada ; SP 2200 Information relative aux parties liées, SP 3420 Transactions interentités, Actifs SP 3210, Actifs éventuels SP 3320 et Droits contractuels SP 3380. L'adoption de ces normes n'a pas entraîné de changement de méthode comptable pour l'entité et n'a entraîné aucun ajustement des états financiers au 1<sup>er</sup> avril 2017.

j) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile et l'évaluation des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les réajustements deviennent nécessaires, ceux-ci sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

k) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations effectuées entre des entités sous contrôle commun. Les opérations inter-entités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et mesurées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i) Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii) Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

### **3. Autorisations parlementaires**

Le CRSH reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état de la situation financière ainsi

**Conseil de recherche en sciences humaines**  
**Notes aux états financiers**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

que dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats d'exploitation du CRSH pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés en appliquant le financement attribué par le gouvernement ou la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux qui suivent :

**a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisées :**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	(milliers de dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	787 873	778 060
Réajustements pour les postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations:		
Revenus	132	205
Amortissement des immobilisations corporelles [note 8]	( 931)	( 970)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	( 2)	( 40)
Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères [note 11a)]	(4 617)	(4 794)
Augmentation des indemnités de vacances et de congés compensatoires	( 194)	( 3)
Diminution des avantages sociaux futurs	54	16
Remboursement de charges des exercices antérieurs	1 447	3 259
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence	<u>(4 111)</u>	<u>(2 327)</u>
Réajustements pour les éléments qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations:		
Acquisition d'immobilisations corporelles [note 8]	240	82
Augmentation (diminution) des salaires payés en trop	( 2)	25
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(37)	114
Produit de l'aliénation des immobilisations corporelles	<u>16</u>	<u>-</u>
Total des éléments qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une	217	221
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b><u><u>783 979</u></u></b>	<b><u><u>775 954</u></u></b>

**Conseil de recherche en sciences humaines**  
**Notes aux états financiers**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

**b) Autorisations fournies et utilisées**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	(milliers de dollars)	
<b>Autorisations fournies</b>		
Crédit 5 - Subventions	756 926	749 471
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	27 061	26 479
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 708	2 872
Dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	16	-
Dépense des revenus en vertu du paragraphe 4(2)□ de la Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines	121	180
<b>Moins</b>		
Autorisations disponibles pour les années futures	(1 613)	(1 424)
Périmé : Dépenses de fonctionnement	( 291)	( 795)
Périmé : Subventions	( 949)	( 829)
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<u><b>783 979</b></u>	<u><b>775 954</b></u>

**4. Crédoiteurs et charges à payer**

Les crédoiteurs et les charges à payer sont évalués au coût. Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer du CRSH.

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	(milliers de dollars)	
Crédoiteurs - Autres ministères et organismes	1 384	1 408
Crédoiteurs - Parties externes	11 428	542
Total des crédoiteurs	<u>12 812</u>	<u>1 950</u>
Charges à payer	1 550	1 475
<b>Total des crédoiteurs et des charges à payer</b>	<u><b>14 362</b></u>	<u><b>3 425</b></u>



**Conseil de recherche en sciences humaines**  
**Notes aux états financiers**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

**5. Revenus reportés**

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes et des intérêts sur les fonds de dotation qui sont réservés au financement des charges relatives à des projets de recherche particuliers ainsi que les montants correspondant à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	(milliers de dollars)	
<b>Solde d'ouverture</b>	477	495
Intérêts reçus	4	2
Revenus constatés	( 10)	( 20)
<b>Solde de clôture net</b>	<u><u>471</u></u>	<u><u>477</u></u>

**6. Avantages sociaux futurs**

**a) Prestations de retraite**

Les employés du CRSH participent au régime, qui est parrainé et administré par le gouvernement. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées dans les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Tant les employés que le CRSH versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre de provisions reliées au Plan d'action économique de 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants du régime au 31 décembre 2012 et les cotisants du groupe 2 sont les membres qui ont adhéré au régime à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Chaque groupe a un taux de contribution distinct.

En 2017-2018, les charges s'élèvent à 1 843 935 \$ (2 001 000 \$ en 2016-2017). La responsabilité du CRSH relative au régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement, en sa qualité de répondant du régime.

**b) Indemnités de départ**

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employées étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2012, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de

**Conseil de recherche en sciences humaines**  
**Notes aux états financiers**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2018, tous les règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	(milliers de dollars)	
<b>Obligation au titre des prestations constituées - début de l'exercice</b>	335	351
Gain pour l'exercice	(9)	(7)
Prestations versées pendant l'exercice	<u>(45)</u>	<u>(9)</u>
<b>Obligation au titre des prestations constituées - fin de l'exercice</b>	<u><u>281</u></u>	<u><u>335</u></u>

**7. Débiteurs et avances**

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances du CRSH :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	(milliers de dollars)	
Débiteurs - Autres ministères et organismes	404	604
Débiteurs - Parties externes	302	329
Débiteurs - Employés	<u>23</u>	<u>25</u>
<b>Débiteurs nets</b>	<u><u>729</u></u>	<u><u>958</u></u>

Le CRSH n'a aucune provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes.

**Conseil de recherche en sciences humaines**  
**Notes aux états financiers**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

**8. Immobilisations corporelles**

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial individuel est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Le CRSH n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Logiciels (achetés et conçus à l'interne)	5 ans
Autre matériel	5 ans
Mobilier	7 ans
Véhicules motorisés	7 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée ou de la vie utile de l'amélioration

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

Catégorie d'immobilisations	Coût				Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2018	2017
(in thousands of dollars)										
Matériel informatique	2 963	144		3 107	2 876	50		2 926	181	87
Logiciels	5 606	64		5 670	3 071	841		3 912	1 758	2 535
Autre matériel	354	16		370	292	15		307	63	62
Mobilier	2 047		3	2 044	2 035	10	1	2 044	0	12
Améliorations locatives	1 429	16		1 445	1 389	12		1 401	44	40
Véhicules motorisés	27			27	5	3		8	19	22
<b>Total</b>	<b>12 426</b>	<b>240</b>	<b>3</b>	<b>12 663</b>	<b>9 668</b>	<b>931</b>	<b>1</b>	<b>10 598</b>	<b>2 065</b>	<b>2 758</b>

**Conseil de recherche en sciences humaines**  
**Notes aux états financiers**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

**9. Situation financière nette**

Une partie de la situation financière nette du CRSH est réservée et affectée à des fins particulières. Les revenus et les charges connexes sont déclarés dans l'état des résultats et de la situation financière nette.

Le Fonds des bourses de la Reine est constitué d'une dotation de 250 000 \$ établie en 1973-1974 par le Parlement en vertu du crédit 45a de la *Loi de crédits n° 5*. Les intérêts générés par la dotation sont inclus dans les revenus reportés [voir note 5]. La dotation elle-même ne représente pas une obligation envers des tiers, mais fait l'objet de restrictions selon les fins déterminées. Voici les opérations portées au compte :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	(milliers de dollars)	
Fonds des bourses de la Reine - restrictions	250	250
Situation financière nette en excluant le Fonds des bourses de la Reine	<u>900</u>	<u>1,914</u>
<b>Situation financière nette - fin de l'exercice</b>	<b><u>1 150</u></b>	<b><u>2 164</u></b>

**10. Obligations contractuelles**

Le versement des subventions et des bourses accordées pour les exercices futurs est assujéti à l'approbation des fonds par le Parlement.

La nature des activités d'exploitation du CRSH peut donner lieu à d'importants contrats pluriannuels et à des obligations en vertu desquels l'organisme sera tenu d'effectuer des paiements futurs afin de remplir ses programmes de paiement de transfert ou pour l'acquisition de biens ou services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023 et exercices ultérieurs</b>	<b>Total</b>
	(milliers de dollars)					
Subventions et bourses	278 873	217 085	143 407	92 928	84 221	816 514
Fonctionnement	1 686	49	27			1 762
<b>Total</b>	<b><u>280 559</u></b>	<b><u>217 134</u></b>	<b><u>143 434</u></b>	<b><u>92 928</u></b>	<b><u>84 221</u></b>	<b><u>818 276</u></b>

**11. Opérations entre apparentés**

En vertu du principe de propriété commune, le CRSH est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés peuvent également inclure des personnes qui sont des membres clés du personnel de direction ou des membres de la

**Conseil de recherche en sciences humaines**  
**Notes aux états financiers**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

famille proche de ces personnes et des entités sous le contrôle, ou le contrôle partagé, d'un membre clé du personnel de direction ou d'un membre de la famille proche de cette personne.

Le CRSH conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Au cours de l'exercice, le CRSH a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

**a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères**

Au cours de l'exercice, le CRSH a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux et aux services d'audit ainsi que les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle comme suit:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	(milliers de dollars)	
Installations	3 109	3 049
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	<u>1 508</u>	<u>1 745</u>
<b>Total</b>	<b><u>4 617</u></b>	<b><u>4 794</u></b>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission de chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, n'est pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette.

**b) Administration de programmes pour le compte d'autres ministères**

Le CRSH administre des fonds qui proviennent d'autres ministères et organismes du gouvernement en émettant des subventions, des bourses et d'autres paiements connexes en leur nom. Durant l'exercice, il a engagé des charges de 361 519 162 \$ (322 671 884 \$ en 2016-2017) en subventions et en bourses de ce genre. Ces charges sont constatées dans les états financiers de ces ministères et organismes du gouvernement et ne sont pas enregistrées dans les présents états financiers.

**Conseil de recherche en sciences humaines**  
**Notes aux états financiers**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

**12. Information sectorielle**

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes du CRSH. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées pour les principaux programmes, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

	<b>Coûts indirects de la recherche</b>	<b>Talent</b>	<b>Savoir</b>	<b>Connexion</b>	<b>FERAC</b>	<b>Services internes</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>Paiements de transfert</b>								
Subventions et bourses	368452	167 035	179 024	27 787	12 927	-	755 225	745 508
<b>Charges de fonctionnement</b>								
Salaires et avantages sociaux	241	5 113	6 211	1 311	626	9 877	23 379	23 203
Logement et locations	-	21	19	21	-	3 722	3 783	3 620
Services professionnels et spécialisés	4	273	388	105	13	1 773	2 556	2 653
Transport et communications	22	233	345	54	61	282	997	1 016
Information	-	140	135	80	2	437	794	871
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	931	931	970
Services publics, fournitures et approvisionnements	-	13	9	10	1	212	245	286
Réparation et entretien	-	4	1	5	-	85	95	138
<b>Total - Charges de fonctionnement</b>	<b>267</b>	<b>5 797</b>	<b>7 108</b>	<b>1 586</b>	<b>703</b>	<b>17 319</b>	<b>32 780</b>	<b>32 757</b>
<b>Total - Charges</b>	<b>368 719</b>	<b>172 832</b>	<b>186 132</b>	<b>29 373</b>	<b>13 630</b>	<b>17 319</b>	<b>788 005</b>	<b>778 265</b>
Revenus divers	-	-	-	-	-	132	132	205
	-	-	-	-	-	132	132	205
	<b>368 719</b>	<b>172 832</b>	<b>186 132</b>	<b>29 373</b>	<b>13 630</b>	<b>17 187</b>	<b>787 873</b>	<b>778 060</b>